



Assurance sur un prêt/et sinistre

Par **Grayloise**, le **26/01/2012** à **16:19**

Bonjour,

j'ai contracté un prêt immobilier principal et un prêt employeur pour l'achat de ma maison.

Le prêt principal et le prêt employeur est sur 2 têtes à 100%.

Le 14 avril 2009, mon ex-mari a été malade suivi d'une invalidité aux 2/3 par la sécurité sociale et perçois une pension d'invalidité conséquente car il était cadre.

L'assurance du prêt principale à remboursé l'intégralité du capital qui restait a remboursé, mais l'assureur de l'employeur s'y refuse.

Ils veulent que mon ex-mari remplisse un formulaire qu'ils m'ont envoyés, sauf que ce dernier s'y refuse. Il refuse de le remplir, car c'est moi qui rembourse ce prêt depuis toujours et encore maintenant alors qu'il y a sinistre. CELA N'EST PAS NORMALE, que me conseillé vous de faire? J'ai pensé leurs faire un courrier, en expliquant que j'arrête les virements! mais quelles conséquences?

Merci